

PLAQUETTE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DE DOTATION JEAN MERLAUT

CHATEAU DUDON

33880 BAURECH

SODAREX AQUITAINE

Société par Actions Simplifiée au capital de 280 000 euros - RCS BORDEAUX 753 530 344

Rue La Motte Picquet - 33300 BORDEAUX

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Aquitaine



FONDS DE DOTATION JEAN MERLAUT

Sommaire

Rapport de présentation SAQ	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Regles et méthodes comptables	6
Créances et Dettes	8
Immobilisations	9
Amortissements	10
Produits a recevoir	11
Annexe au bilan	12
Annexe libre	13
Détail du compte de résultat	14
Détail de l' Actif	16
Détail du Passif	17

Rapport de présentation

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **FONDS DE DOTATION JEAN MERLAUT** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	728 926	euros
Chiffre d'affaires :	5 915	euros
Résultat net comptable :	-151 835	euros

Fait à BORDEAUX
Le 01/06/2026

Nathalie PEREZ
Expert Comptable

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 915	5 765
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	9 000	96 750
Total des produits d'exploitation		14 915	102 515
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	34 289	34 879
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	866	842
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 010	5 010
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		40 165	40 731
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 250)	61 784

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(25 250)	61 784
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		16 008	16 008
	Autres intérêts et produits assimilés		318	140
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des produits financiers		16 326	16 148
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		141 449	243 999
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières		141 449	243 999
RESULTAT FINANCIER			(125 123)	(227 851)
RESULTAT COURANT avant impôts			(150 373)	(166 067)
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			1 462	1 745
TOTAL DES PRODUITS			31 241	118 662
TOTAL DES CHARGES			183 076	286 475
EXCEDENT ou DEFICIT			(151 835)	(167 812)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	22 689		22 689	22 689
	Constructions	105 111	38 788	66 323	71 143
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 896	1 492	404	594
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	662 154	337 448	324 706	434 155
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	372 945	208 000	164 945	196 885
	Prêts				
ACTIF IMMOBILISE	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 164 795	585 728	579 066	725 465
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	53		53	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	127 594		127 594	127 594
ACTIF CIRCULANT	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	22 212		22 212	28 042
	TOTAL (III)	149 859		149 859	155 636
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		1 314 654	585 728	728 926	881 101

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 145 467	1 144 467
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(270 745)	(102 932)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(151 835)	(167 812)
	Total des fonds propres (situation nette)	722 888	873 723
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	317	317
	Total des fonds propres	723 205	874 040
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 063	5 120
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 462	1 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	196	196
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	5 721	7 061
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		728 926	881 101
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		5 721	7 061
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (règlement ANC-2022-06) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **728 926 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **31 241 euros** et un total **charges** de **183 076 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-151 835 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	53	53	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	127 594	127 594	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	127 647	127 647	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 063	4 063		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 462	1 462		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	196	196		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	5 721	5 721		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	22 689					22 689
	Constructions sur sol propre	105 111					105 111
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 896					1 896
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		129 696					129 696
FINANCIERES	Participations	662 154					662 154
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	372 885		60			372 945
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 035 038		60			1 035 098
TO TAL		1 164 735		60			1 164 795

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			33 968	4 820		38 788
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 303	190		1 492
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				35 271	5 010		40 280
TOTAL				35 271	5 010		40 280

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		28 257
Autres immobilisations financières INTERETS COURUS - TITRES IMMOBILISES DRTS CREANCES	28 022	28 022
Autres créances clients FACTURES A ETABLIR	53	53
Autres créances PRODUITS A RECEVOIR	182	182

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Prise de participation

Des prises de participations ont été souscrites en 2018 dans le capital de trois sociétés. Ces sociétés sont en cours de redressement mais tentent d'améliorer leur situation financière.

Au 31 décembre 2025, le fonds a constaté la dépréciation des valeurs des actions Papelorey pour 11123 € et des actions SAMALENS pour 98 326 €.

En juin 2023, le fonds de dotation est devenu actionnaire de la société ERTUS suite à la conversion de ses obligations pour un montant de 344 587,86 €.

Au 31 décembre 2024, le fonds a constaté la dépréciation de la valeur des actions ERTUS pour 227 999 €.

Acquisition d'obligations

Entre 2019 et 2022, le fonds de dotation a souscrit à des emprunts obligataires. Ces souscriptions ont été faites auprès de ERTUS et de BURDIGALA.

En juin 2023, les obligations ERTUS ont été converties en actions.

Au 31 décembre 2023, le fonds de dotation a constaté la dépréciation des obligations BURDIGALA pour 160 000 € représentant 50% de la valeur des obligations en compte. Au 31 décembre 2024, le fonds de dotation a constaté un complément de dépréciation des obligations BURDIGALA pour 16 000 € représentant 5 % de la valeur des obligations et portant la dépréciation à hauteur de 55 % de la valeur des obligations BURDIGALA. Au 31 décembre 2025, un nouveau complément de dotation d'un montant de 32 000 € a été constaté portant la dépréciation à hauteur de 65%.

Acquisition actions

En 2021, le fonds de dotation a souscrit pour 2 490 € d'actions CRCA.

En 2023, le fonds de dotation a souscrit pour 45 € d'actions CRCA.

En 2024, le fonds de dotation a souscrit pour 75 € d'actions CRCA.

En 2025, le fonds de dotation a souscrit pour 60 € d'actions CRCA.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan comptable général applicable aux associations et fonds de dotations (règlement ANC n° 2018-06).

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements de méthodes comptables et à l'exigence d'image fidèle prévue à l'article L. 123-14 du Code de commerce, ce changement de méthode est jugé justifié en ce qu'il permet une meilleure information des tiers sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

Conformément à l'article 831-3 du Plan comptable général, la première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation appliqué de manière prospective. Les informations requises par les articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements comptables sont fournies dans la présente annexe.

Ce changement de réglementation a principalement pour effets :

- une **nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel**, désormais limité aux éléments résultant d'un événement majeur et inhabituel, certains produits et charges anciennement présentés en résultat exceptionnel étant désormais comptabilisés en résultat courant ;
- la **suppression de la technique des transferts de charges**, qui entraîne de nouveaux traitements comptables des opérations antérieurement enregistrées au moyen de comptes de transferts ;
- la **modernisation du plan de comptes** et des **modèles d'états financiers**, ainsi que l'introduction de **nouveaux tableaux obligatoires en annexe** (notamment pour les immobilisations, amortissements et dépréciations) présentés conformément aux articles 832-1 et 832-2 nouveaux du PCG.

Compte tenu du mode d'application prospectif retenu pour ce changement de réglementation, les comptes annuels de l'exercice 2024 doivent rester présentés selon l'ancien référentiel.

La première application de ce nouveau règlement ne présente pas d'impact significatif sur l'exercice 2025.

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Total des produits d'exploitation	14 915	100,00	102 515	100,00	(87 600)	-85,45
Prestations de services	5 915	39,66	5 765	5,62	150	2,61
706100 LOYERS CONVENTIONNES	5 669	38,01	5 537	5,40	132	2,39
708800 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	246	1,65	227	0,22	18	7,98
Dons	9 000	60,34	96 750	94,38	(87 750)	-90,70
758100 DONS MANUELS NON AFFECTES			65 709	64,10	(65 709)	-100,00
758200 DONS MANUELS AFFECTES	9 000	60,34	31 041	30,28	(22 041)	-71,01
Total des charges d'exploitation	40 165	269,29	40 731	39,73	(566)	-1,39
Autres achats et charges externes	34 289	229,90	34 879	34,02	(590)	-1,69
615200 ENTRETIEN IMMEUBLES	1 729	11,59	1 729			
616000 ASSURANCES	293	1,96	29	11,19	29	11,19
622600 HONORAIRES	2 160	14,48	2 180	2,13	(20)	-0,92
622610 HONORAIRES CAC	38	0,25	1 297	1,27	(1 260)	-97,11
623800 DON ASS BAT SITES			541	0,53	(541)	-100,00
623810 DON JARDINS DU MONDE	30 000	201,14	30 000	29,26		
623820 DON ASS PEROU SOLIDARITE			500	0,49	(500)	-100,00
627000 FRAIS BANCAIRES	71	0,47	98	0,10	(27)	-27,84
Impôts, taxes, versements assimilés	866	5,81	842	0,82	24	2,85
635120 TAXES FONCIERES	866	5,81	842	0,82	24	2,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 010	33,59	5 010	4,89		
681120 DOT AMORTS IMPOS CORPOS	5 010	33,59	5 010	4,89		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(25 250)	-169,2	61 784	60,27	(87 034)	-140,87
RESULTAT FINANCIER	(125 123)	-838,9	(227 851)	-222,2	102 729	45,09
Intérêts et produits financiers	16 326	109,46	16 148	15,75	179	1,11
762100 REVENUS DES TITRES IMMOBILISES -	16 008	107,33	16 008	15,62		
768000 PRODUITS FINANCIERS	318	2,13	140	0,14	179	127,85
Dotation aux amortissements et provisions	141 449	948,36	243 999	238,01	(102 550)	-42,03
686620 DOT DEPREC IMPOS FINANCIERES	141 449	948,36	243 999	238,01	(102 550)	-42,03
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(150 373)	N/S	(166 067)	-161,9	15 695	9,45
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les sociétés	1 462	9,80	1 745	1,70	(283)	-16,22
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	1 462	9,80	1 745	1,70	(283)	-16,22
TOTAL DES PRODUITS	31 241	209,46	118 662	115,75	(87 421)	-73,67
TOTAL DES CHARGES	183 076	N/S	286 475	279,45	(103 399)	-36,09
Excédent ou déficit de l'exercice	(151 835)	N/S	(167 812)	-163,7	15 978	9,52
Contributions volontaires en nature						

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Charges des contributions volontaires en nature						

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL II – Frais d’établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	579 066	79,44	725 465	82,34	(146 399)	-20,18
Terrains	22 689	3,11	22 689	2,58		
TERRAINS	22 689	3,11	22 689	2,58		
Constructions	66 323	9,10	71 143	8,07	(4 820)	-6,78
BATIMENTS	105 111	14,42	105 111	11,93		
AMORTISSEMENTS BATIMENTS	(38 788)	-5,32	(33 968)	-3,86	(4 820)	-14,19
Autres immobilisations corporelles	404	0,06	594	0,07	(190)	-31,94
INSTALLAT GENERALES AGENCEMTS	1 896	0,26	1 896	0,22		
AMORTS INSTAL GEN & AGENCMT	(1 492)	-0,20	(1 303)	-0,15	(190)	-14,56
Participations	324 706	44,55	434 155	49,27	(109 449)	-25,21
ACTIONS GOURMEL	113 894	15,62	113 894	12,93		
ACTIONS PAPELOREY	37 039	5,08	37 039	4,20		
ACTIONS SAMALENS	166 633	22,86	166 633	18,91		
ACTIONS ERTUS	344 588	47,27	344 588	39,11		
DEPRECIATION IMMOS FINANCIERES	(337 448)	-46,29	(227 999)	-25,88	(109 449)	-48,00
Autres titres immobilisés	164 945	22,63	196 885	22,35	(31 940)	-16,22
PARTS SOCIALES	2 670	0,37	2 610	0,30	60	2,30
TITRES IMMOBILISES - OBLIGATIONS BURDIGALA	320 000	43,90	320 000	36,32		
OBLIGATIONS AMUNDI - 240 OBLIG * 92.72 € UNIT	22 253	3,05	22 253	2,53		
INTERETS COURUS - TITRES IMMOBILISES DRTS	28 022	3,84	28 022	3,18		
DEPRECIATION DROITS DE CREANCES	(208 000)	-28,54	(176 000)	-19,98	(32 000)	-18,18
TOTAL IV - Actif Circulant NET	149 859	20,56	155 636	17,66	(5 776)	-3,71
Créances clients, usagers et comptes rattachés	53	0,01			53	
FACTURES A ETABLIR	53	0,01			53	
Autres créances	127 594	17,50	127 594	14,48		
SAS BURDIGALA	50 000	6,86	50 000	5,67		
ERTUS GROUP	77 412	10,62	77 412	8,79		
PRODUITS A RECEVOIR	182	0,02	182	0,02		
Disponibilités	22 212	3,05	28 042	3,18	(5 829)	-20,79
CREDIT AGRICOLE 831	15 240	2,09	3 917	0,44	11 323	289,09
COMPTE EXCEDENT CRCA	6 889	0,95	24 043	2,73	(17 153)	-71,35
CSL ASSOCIATIONS	83	0,01	82	0,01	1	1,31
TOTAL DUBILAN ACTIF	728 926	100,00	881 101	100,00	(152 175)	-17,27

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I - Total des fonds propres	723 205	99,22	874 040	99,20	(150 835)	-17,26
Total des fonds propres (situation nette)	722 888	99,17	873 723	99,16	(150 835)	-17,26
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires	1 145 467	157,14	1 144 467	129,89	1 000	0,09
FONDS STATUTAIRES	1 145 467	157,14	1 144 467	129,89	1 000	0,09
Report à nouveau	(270 745)	-37,14	(102 932)	-11,68	(167 812)	-163,03
Report à nouveau	(270 745)	-37,14	(102 932)	-11,68	(167 812)	-163,03
Excédent ou déficit de l'exercice	(151 835)	-20,83	(167 812)	-19,05	15 978	9,52
Total des autres fonds propres	317	0,04	317	0,04		
Provisions réglementées	317	0,04	317	0,04		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	317	0,04	317	0,04		
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	5 721	0,78	7 061	0,80	(1 340)	-18,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 063	0,56	5 120	0,58	(1 057)	-20,65
FOURN. FACT NON PARVENUES	4 063	0,56	5 120	0,58	(1 057)	-20,65
Dettes fiscales et sociales	1 462	0,20	1 745	0,20	(283)	-16,22
IMPOT SUR LES SOCIETES	1 462	0,20	1 745	0,20	(283)	-16,22
Autres dettes	196	0,03	196	0,02		
Autres débiteurs créditeurs	196	0,03	196	0,02		
Total du passif	728 926	100,00	881 101	100,00	(152 175)	-17,27



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2070-SD
(janvier 2026)

Formulaire obligatoire
article 206-5 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES
COLLECTIVITES PUBLIQUES OU PRIVEES AGISSANT SANS BUT LUCRATIF

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée

Identification du destinataire

Adresse du déclarant
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

SIE CENON AVENUE DU PDT VINCENT AURIOL 33152 CENON CEDEX
FONDS DE DOTATION JEAN MERLAUT CHATEAU DUDON 33880 BAURECH

SIE		Numéro de dossier		Clé		Régime		Code service
						NI		
SIREN		5 3 0 7 1 0 0 6 0						

EXERCICE OUVERT LE 01/01/2025 ET CLOS LE 31/12/2025

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	10 000
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	1

DECOMPTE DE L'IMPOT A PAYER OU A RESTITUER

I- IMPOT SUR LES SOCIETES

Bénéfice taxable (report de la case K page 4) :	MI	6 048	x Taux : 24 % =	NI	1 452
Bénéfice taxable (report de la case F page 4) :	QI	70	x Taux : 15 % =	RI	11
Crédits d'impôts imputables (attachés à des revenus de valeurs mobilières étrangères) :	SI				
Crédits d'impôts imputés :	TI				
Montant total de l'IS à payer :				OI	1 462
Solde des crédits d'impôt non imputés sur l'IS :	VI				

II – CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes imposables (report de la rubrique C du cadre IV page 4) :	MC		x Taux : 2.5 % =	NC	
Solde des crédits d'impôt non imputés sur l'IS (report de la case VI) :	OC				
Crédits d'impôts imputés sur la CRL :	PC				
Montant total de la CRL à payer :	O2				0

III – RECAPITULATION

Total à payer (O1 + O2 = O3) : si O3 est positif ou nul (si nul porter 0) :	O3	1 462
ou Solde du crédit d'impôt non imputé dont la restitution peut être demandée : (Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de la caisse d'épargne)		

COORDONNEES, DATE, SIGNATURE

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Téléphone :	Somme :	Date :	Taux %	
Signature : (nom et qualité du signataire) M. MERLAUT PRESIDENT	Date de réception :	N° PEC	Taux %	
A BORDEAUX le			Taux %	
Adresse électronique :		N° Opération	Taux %	

Mode de paiement	Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque :			
☐ numéraire	SIE			
☒ chèque bancaire	RIB			
☐ virement	REFERENCE			

I – REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

1 – Revenus taxables au taux de 24 % (revenus des créances non représentées par des titres négociables ; revenus des dépôts, cautionnements et comptes courants, revenus des valeurs mobilières étrangères autres que les dividendes, des avances, prêts ou acomptes reçus en qualité d'associés de société de capitaux) : indiquer le montant brut

245

2 – Revenus imposables au taux de 10 % : indiquer le montant brut

- produit des titres de créances négociables sur un marché réglementé en application d'une disposition particulière et non susceptibles d'être cotées : certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons à moyen terme négociables et bons du Trésor en compte courant, prime de remboursement attachées à certains titres ou contrats, produits des parts des fonds communs de créances;
- revenus des obligations, titres participatifs, effets publics et de tous autres titres d'emprunts négociables émis à compter du 1er janvier 1987 : par l'État, les départements, les communes, les établissements publics français, les associations de toute nature, les sociétés, les compagnies et entreprises financières, commerciales ou civiles françaises.

16 008

3 – Dividendes perçus taxables au taux de 15 %

70

II – REVENUS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES OU FORESTIERES

1 – Régime du bénéfice réel normal (1) (2) ou

Régime du bénéfice réel simplifié (1) (2)

2 – Régime des micro-exploitations « micro-BA » (1) (3)

TOTAL

3 – Bénéfice imposable (col. a – col. b) ou déficit (col. b – col. a) des exploitations agricoles

Bénéfice (a)	Déficit (b)

--

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME APPARTENANT A LA COLLECTIVITE OU DONT CETTE DERNIERE A ASSUME LES FRAIS D’ENTRETIEN AU COURS DE L’EXERCICE

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

IV – REVENUS DES PROPRIETES BATIES ET NON BATIES

A - Adresse des propriétés

Départ (code)	Commune	Rue et numéro ou Lieu-dit	Nature	Départ (code)	Commune	Rue et numéro ou Lieu-dit	Nature
24	PARCOUL	3 BOIS DE LA MÉE	U				

Nature : indiquer « R » pour les propriétés rurales et « U » pour les propriétés urbaines

B - Revenus imposables

Propriétés rurales et/ou urbaines (totalisation col. 2 et 3)	Propriétés urbaine (constructions et leurs dépendances y compris les terrains non bâtis sis dans les villes ou dans les communes rurales qui ne font pas partie d'une exploitation agricole)	Propriétés rurales (terrains non bâtis même s'ils sont situés dans les villes)
--	--	--

RECETTES	1	2	3
1 – Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	5 669		5 669
2 – Recettes provenant de la location du droit d'affichage, du droit de chasse ou de pêche, de toits pour des antennes de téléphonie mobile, de la concession du droit d'exploitation de carrières, d'une source thermale, des redevances tréfoncières ou autres redevances			
3 – Dépenses par nature déductibles incombant au propriétaire et mises par convention à la charge des locataires (2)	246		246
4 – Subventions (ANAH), indemnités d'assurance (3)			
5 – Total des recettes (lignes 1 à 4)	5 915		5 915
FRAIS ET CHARGES			
6 – Frais d'administration et de gestion (4)			
7 – Autres frais de gestion (5)			
8 – Primes d'assurance (6)	293		293
9 – Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (7)	1 729		1 729
10 – Charges récupérables non récupérées au départ du locataire (8)			
11 – Indemnités d'éviction, frais de relogement, frais d'adhésion à des associations foncières			
12 – Impositions (y compris la CRL) (9)	621		621
13 – Amortissements des constructions fiscalement déductibles	5 010		5 010
14 – Provisions pour charges de copropriété payées en 2025 par les copropriétaires bailleurs (10)			
15 – Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année 2024 par les copropriétaires bailleurs (11)			
16 – TOTAL DES FRAIS ET CHARGES [(lignes 6 à 14) – ligne 15]	7 653		7 653
17 – INTERETS DES EMPRUNTS contractés pour l'acquisition, la construction, la réparation, l'amélioration ou la conservation des propriétés (12)			
18 – REVENUS (+) OU DEFICITS (-) par catégorie d'immeubles (ligne 5 – (ligne 16 + ligne 17))	(1 738)		(1 738)

C – Contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL) (article 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

V – DETERMINATION DU BENEFICE TAXABLE

RECAPITULATION DES REVENUS IMPOSABLES
détaillés pages 2 et 3

Revenus de capitaux mobiliers imposables à 24 %
(reportez dans la colonne a le chiffre figurant au §I, ligne 1)

Revenus des exploitations agricoles ou forestières
(reportez dans la colonne a ou b le chiffre figurant au §II, ligne 3)

Revenus des propriétés bâties ou non bâties
(reportez dans la colonne a ou b le chiffre figurant au §IV, ligne 18)

TOTAL

Bénéfice (a)	Déficit (b)
245	
	1 738
245	1 738

Solde bénéficiaire(col. a – col. b) (à reporter case A) ou Solde déficitaire (col. b – col. a) (à reporter case B)

A		B	1 493
---	--	---	-------

Montant total des déficits antérieurs restant à reporter

C	
---	--

Solde bénéficiaire(A-C) (à reporter case D) ou Solde déficitaire (C-A) ou (B+C) (à reporter case E)

D		E	1 493
---	--	---	-------

Revenus des dividendes imposés à 15 %
(reporter case F le chiffre figurant au §I, ligne 3)

F	70
---	----

Revenus de capitaux mobiliers imposables à 10 %
(reporter case G le chiffre figurant au §I, ligne 2)

G	16 008
---	--------

1 – la collectivité a réalisé un solde bénéficiaire (case D remplie)
(reporter case H les 10/24 du montant brut (G))

H	
---	--

2 – la collectivité a réalisé un solde déficitaire (case E remplie)

- si les revenus mobiliers (G) sont supérieurs au déficit (E), reporter case I les 10/24 de la différence (G-E)

I	6 048
---	-------

- si le déficit (E) est supérieur ou égal aux revenus aux revenus mobiliers (G), reporter case J la différence (E - G)

J	
---	--

BENEFICE TAXABLE A 24 % (K = D + H ou I) (à reporter case MI page 1) ou

K	6 048	L	
---	-------	---	--

DEFICIT (L = E ou J)

Si vous donnez en location un ou des locaux nus à usage professionnel dont le montant des recettes HT est supérieur à 152 500 €,

cochez la case suivante : ☐